Banque de la République d'Haïti

NOTE ADDITIONNELLE
Circulaire 118

AUX MAISONS DE TRANSFERT

Dans le cadre de l'application de la Circulaire 118 et en référence à la circulaire 114-2, la Banque de la République d'Haïti (BRH) demande aux Maisons de Transfert de vendre chaque jour la totalité du montant des 30% des transferts reçus qui leur revient. La BRH se portera automatiquement acquéreuse de tout solde non vendu à la fin d'une journée, au taux d'achat moyen du système financier, sans préavis, par débit du compte de l'établissement fautif domicilié chez elle.

A cet effet, les Maisons de Transfert transmettront à la BRH, par voie électronique, via l'application BSA, le prochain jour ouvré à midi selon la date de référence, les rapports journaliers conformément aux modèles annexés à la présente note. Ces rapports remplacent le rapport hebdomadaire sur la vente des 30% des transferts détenus par les maisons de transfert en annexe II de la Circulaire 118.

Cette disposition s'applique exclusivement aux maisons de transfert constituées sous forme de société anonyme, car les banques demeurent déjà soumises aux exigences de la circulaire 81-6 sur la gestion de la position de change.

La présente note additionnelle entre en vigueur à compter du 18 octobre 2021 et fait partie intégrante de la circulaire 118.

Port-au-Prince, le 8 octobre 2021

Jean Baden Dubois
Gouverneur

ANNEXE

RAPPORT JOURNALIER SUR LES 30% DES TRANSFERTS RECUS

RAPPORT QUOTIDIEN

Maison de Transfert : **Date :** **Taux de référence:**

I.1. RAPPORT SUR LES RENTREES DE DOLLARS

	Montant (en USD)
I. Montant total des 30% de transferts recus par la maison de transfert pour la journee	
II. Montant des 30% detenus par la maison de tranfert pour la journée	
III. Besoins Internes (Annexe I.4)	
Montant detenu net des besoins internes (II-III)	

RAPPORT QUOTIDIEN

I.2. RAPPORT SUR LES VENTES DE DOLLARS PROVENANT DES 30% DE LA JOURNEE

Identification des clients	E, M, et A*	Montant	Taux de vente	# de compte	Banque
I. Clients non-apparentés dont les transactions sont supérieures ou égales à 10,000 dollars (à lister)					
1 -			taux de vente		
2 -			taux de vente		
... ...			taux de vente		
Sous-total - I. Trasactions > 10,000 dollars			Taux de vente moyen - Transactions I		
II. Transactions avec les apparentés					
1-			taux de vente		
2-			taux de vente		
.....			taux de vente		
Sous Total II - transactions avec les apparentes			Taux de vente moyen - Transactions II		
III. Autres (agrégés)			Taux de vente moyen - autres III		
TOTAL (I, II, III)			**Taux de vente moyen**		

* E = Entreprises, Ménages = M et A = Autres

RAPPORT QUOTIDIEN

I.3. RAPPORT DE CONFORMITÉ JOURNALIER

Solde journalier			
Montant des 30% detenus pour la Journée	*Ventes de dollars provenant des 30% detenus pour la journée*	*Ecart*	

I.4 RAPPORT SUR LA VENTILATION DES BESOINS INTERNES

Motifs	Montant	Types de transaction
		-